



DIRECTION DES SPORTS

EDUCATEUR SPORTIF VACATAIRE - H/F

(Cadre d'emplois B de la filière sportive)

La Ville de Versailles, chef-lieu du département des Yvelines dans la région Île-de-France, est mondialement connue pour son château ainsi que pour ses jardins, sites classés sous l'égide de l'UNESCO dans la liste du patrimoine mondial de l'humanité. Sa population avoisine aujourd'hui les 90 000 habitants. Située dans la banlieue ouest de la capitale française, à 17 km du centre de Paris, Versailles au XXIème siècle constitue une destination touristique internationale de premier plan.

Acteur majeur des prochains Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 labellisé Collectivité Hôte & Terre de Jeux et futur Camp de Base de la délégation du Pays de Galles en vue de la coupe du monde de rugby 2023, la ville de Versailles grâce à ces événements et à la qualité du tissu local associatif possède une vie sportive dynamique.

Afin de répondre à l'ensemble de ces objectifs, la ville de Versailles recherche pour sa Direction des Sports des éducateurs sportifs vacataires – H/F...

... Pour assurer des interventions ponctuelles dans le cadre des dispositifs municipaux et des projets sportifs menés par la ville. Les interventions se déroulent le mardi soir, en journée le mercredi et le vendredi soir pour le Centre d'Initiations Sportives (CIS) ; en semaine sur la journée pour les Interventions en Milieu Scolaire (IMS) et/ou pendant les vacances pour le Sports-Vacances (SV)

Il vous sera demandé d'encadrer des groupes d'enfants âgés de 3 à 12 ans ; de contribuer au développement des différents projets pédagogiques par la mise en œuvre de séances ; de participer à divers projets ou événements (Journées Olympiques et Paralympiques, Semaine Olympiques et Paralympiques, Savoir Rouler À Vélo, Olympiades du Vivre Ensemble, etc...) ; d'assurer le bien-être psychologique et émotionnel ainsi que la sécurité des enfants ; de mettre en place des cycles cohérents par le biais de séances répondant aux objectifs définis par les projets pédagogiques

Vous devez être porteur des connaissances – compétences – savoir-être suivants : connaissances sportives (logiques internes et habiletés des APSA) ; connaissance du développement de l'enfant ; qualités pédagogiques ; qualités relationnelles ; adaptabilité

Vous devez être titulaire d'une carte professionnelle valide ou en cours d'élaboration/mise à jour auprès du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES)

Rémunération : 19,11€ brut / heure

Poste à pourvoir dans les meilleurs délais.

Si vous souhaitez postuler, merci de transmettre votre candidature (LM + CV)

à l'attention de M. le Maire aux courriels suivant :

marc.megnien@versailles.fr et thibault.peyrel@versailles.fr



VERSAILLES

COLLECTIVITÉ HÔTE

